

**REGLEMENT FINANCIER DU GROUPE SCOLAIRE
SAINT-JOSEPH LA SALLE
ANNEE SCOLAIRE 2024/2025**

(Tarif annuel)

Tarifs appliqués conformément au CA de l'OGEC du 13/06/2024

	MATERNELLE	ELEMENTAIRE	COLLEGE : SEGPA & ULIS	LYCEE
Contribution scolaire	1400 €	1340 €	1450 €	1785 €

L'acompte de 100 € versé à l'inscription sera déduit des échéances de votre facture annuelle.

Aucun remboursement de cet acompte ne sera accordé en cas de désistement.

Les frais de dossier de 35 € (payés une seule fois à l'inscription) ne sont pas remboursables.

Réductions appliquées :

- Sur la base de la contribution scolaire uniquement : 90 euros pour le second enfant, 180 euros par enfant à partir du 3^{ème} enfant.
- Sur la base de la demi-pension, une réduction de 20% est accordée par enfant à partir du 3^{ème} enfant.

Cotisation A.P.E.L. (association de parents élèves de l'enseignement libre) : 30 € par famille.

Casier : à partir du collège et pour les 6èmes prioritairement : 30 € l'année pour la location, chèque de caution de 30 €.



REGLEMENT FINANCIER DU GROUPE SCOLAIRE SAINT-JOSEPH LA SALLE

ANNEE SCOLAIRE **2024/2025**

**Prestations de restauration, d'activités pédagogiques, d'équipements obligatoires,
de garderie et d'étude surveillées.**

Pour information : Tarifs appliqués conformément au CA de l'OGEC du 13/06/2024

TARIFS RESTAURATION

	MATERNELLE	ELEMENTAIRE	COLLEGE : 6,5,4, 3 ^{èmes} 6,5 ^{èmes} SEGPA ULIS	COLLEGE : 4 ^{ème} SEGPA	COLLEGE : 3 ^{ème} SEGPA	LYCEE
Demi-pension 4 jours ⁽¹⁾	+ 1130 €	+ 1130 €	+ 1116 €	+ 1036 €	+ 1001 €	+ 1162 €
Demi-pension 5 jours ⁽²⁾			+ 1395 €	+ 1291 €	+ 1247 €	+ 1452 €

(1) Formule Demi-Pension inclus les repas des lundis, mardis, jeudis et vendredis.

(2) Formule Demi-Pension inclus les repas des lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis.

Repas occasionnel	Prix à l'unité	10 €
--------------------------	-----------------------	-------------

TARIFS PRESTATIONS et EQUIPEMENTS

Intervenants extérieurs (forfait annuel)	Théâtre de la maternelle au CM2*	70 €
	Association Sportive à partir de la 6 ^{ème} **	38 €
Equipements obligatoires (forfait annuel)	Location Ipad au collège et au lycée *	210 €

* Activités ou équipements obligatoires selon niveau de classe indiqué

** Activités ou équipements facultatifs à régler par chèque



TARIFS GARDERIE / ETUDE SURVEILLEE

Garderie 1 MATERNELLE (forfait annuel)	16h15 - 17h30	1h15	1 jour / semaine	263 €
			2 jours / semaine	303 €
			3 jours / semaine	341 €
			4 jours / semaine	385 €
			Garderie exceptionnelle	8 €
Etude CP au CM2 (forfait annuel)	16h30 - 17h30	1h00	1 jour / semaine	314 €
			2 jours / semaine	454 €
			3 jours / semaine	510 €
			4 jours / semaine	584 €
			Etude exceptionnelle	9 €
Garderie 2 De la PS au CM2 (forfait annuel)	17h30 – 18h30	1h00	1 jour / semaine	77 €
			2 jours / semaine	89 €
			3 jours / semaine	100 €
			4 jours / semaine	113 €
			Garderie exceptionnelle	6 €

L'association sportive MLEC proposera l'année prochaine des séances de Multisports pour les MS et GS deux fois par semaine (16h30 à 17h30) et de l'escrime pour les CP aux CM2 deux fois par semaine (17h30 à 18h30).

Ces activités périscolaires seront réglables directement à l'association. Pendant l'activité périscolaire, il n'est pas perçu de frais de garderie.

ETUDE SURVEILLEE COLLEGE / SEGPA / ULIS / LYCEE	
1 jour par semaine	35.00 € par trimestre
2 jours par semaine	67.50 € par trimestre
3 jours par semaine	99.00 € par trimestre
4 jours par semaine	133.00 € par trimestre

Réductions appliquées sur la garderie et l'étude : 25 % à partir du 2^{ème} enfant.

Pour les enfants de moins de 6 ans, la garderie est déductible des impôts, une attestation sera fournie sur demande au service comptabilité (délai 48 heures).

Les modifications des prestations facultatives (cantine, étude et garderie uniquement) ne peuvent se faire qu'au trimestre.

